

Les épreuves du Concours

Programme de la première épreuve

(20 minutes maximum)

Un prélude et fugue de Bach

Une étude au choix de Chopin, Liszt, Rachmaninov, Scriabin, Prokofiev, Bartok, Ligeti

Une œuvre au choix d'un autre compositeur que celui de l'étude choisie

Programme de la deuxième épreuve

(30 minutes maximum)

Une sonate classique sans les reprises

(Haydn / Mozart / Beethoven)

Le jury se réserve le droit de demander l'exécution partielle (un ou plusieurs mouvements) ou totale de la sonate.

Une œuvre au choix parmi les suivantes :

Brahms

Variations – Paganini op.35 1er Cahier

Variations – Paganini op.35 2ème Cahier

Chopin

Balade n°1 op.23

Balade n°4 op.52

Mendelssohn

Variations sérieuses op.54

Ravel

Scarbo (Gaspard de la Nuit)

Alborada del grazioso

Schumann

Toccata op.7

Programme de la troisième épreuve

(45 minutes maximum)

La pertinence et l'équilibre dans le choix du programme de ce récital seront pris en compte dans les délibérations du jury.

Au moins 2 œuvres représentatives d'au moins deux périodes bien distinctes parmi les périodes suivantes : classique, romantique, moderne.

Une œuvre contemporaine du compositeur turc Ali Darmar (la partition sera envoyée par mail à tous les candidats sélectionnés le 01 août 2022). Cette œuvre imposée durera entre 6 et 7 minutes.

Programme de la quatrième épreuve

1- Une œuvre du compositeur turc Cemal Reşit Rey dont le titre sera communiqué aussi rapidement que possible. La partition sera envoyée par mail à tous les candidats sélectionnés aussitôt l'annonce de leur sélection.

2- Un concerto au choix parmi les suivants :

Beethoven :

- Concerto n°2 op.19 Si bémol Majeur
- Concerto n°3 op.37 Do mineur
- Concerto n°4 op.58 Sol Majeur

Mozart :

- Concerto n°15 KV450 Si bémol Majeur
- Concerto n°17 KV453 Sol Majeur – Concerto n°20 KV466 Ré mineur
- Concerto n°21 KV467 Do Majeur – Concerto n°23 KV488 La Majeur
- Concerto n°27 KV595 Si bémol Majeur

Schumann :

- Concerto op.54 La mineur